

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

LES OBJECTIFS

- Se préparer à l'obtention du diplôme CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- Se professionnaliser dans le secteur de la Petite Enfance, afin d'exercer un métier en : école maternelle, crèche, halte-garderie, pouponnière, centre de loisirs, accueil périscolaire, centre de vacances, collectif d'enfants, ... ou travailler à son domicile ou encore au domicile des parents.



TÉMOIGNAGE

KIMBERLY

J'étais en plein questionnement sur ma vie professionnelle, lorsque j'ai pris la décision de changer de voie pour celle de la petite enfance.

Après plusieurs recherches, la MFR est apparue comme une évidence. Grâce aux cours proposés par des professionnels du secteur et grâce aux stages dans différentes structures, cette formation m'a apporté beaucoup de connaissances.

J'ai finalement obtenu mon CAP AEPE, avec le projet d'ouverture d'une MAM sur Pornic.

L'ORGANISATION

Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance se pratique par alternance. Il s'agit d'une formation complète de 280 heures (400h si apprenti), réparties sur 40 jours, pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme (CAP, BEP, ou plus).

PÉRIODE PROFESSIONNELLE

Pour les personnes salariées dans le secteur de la Petite Enfance, l'emploi sert de support de stage. Les autres personnes devront réaliser 14 semaines de stage, pour un total de 448h, réparties ainsi :

- minimum 3 semaines auprès d'enfants de moins de 6 ans en structure collective,
- minimum 3 semaines auprès d'enfants de 0 à 3 ans.

POUR QUI ?

- Les personnes **salariées du secteur de la Petite Enfance** (de 0 à 6 ans)
- Les personnes à **titre privé désireuses de se perfectionner ou de se qualifier dans ce domaine**
- Les personnes **salariées de tout autre secteur professionnel dans le cadre du CPF**
- Les personnes ayant trouvé un **contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage**.

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaissance du cadre de l'intervention et du secteur de la petite enfance
- Connaissance du métier et du cadre de son intervention
- Le développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans
- Aménagement du cadre de vie
- La communication avec l'équipe et les parents
- Mettre en place des activités d'animation ou d'aide pédagogique
- Assurer les soins d'hygiène et de confort, et la sécurité de l'enfant
- Entretenir le cadre de vie et le matériel et élaborer des repas



APPRENTISSAGE

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est désormais accessible par apprentissage.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail écrit (à durée limitée ou à durée indéterminée) conclu entre un salarié et un employeur.

Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise et en centre de formation.

DÉBOUCHÉS ET PERSPECTIVES

Accès à l'emploi dans les métiers de la petite enfance et dans les structures à vocation :

- Concours de la fonction territoriale (**ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle)
- Postes d'**ASEM** (Agent Spécialisé en Ecole Maternelle privée)
- Différents postes dans les établissements (les multi accueils et centres de loisirs)
- Fonction d'**assistante maternelle** après l'obtention de l'agrément
- Poursuites d'études possibles : **auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants...**

INSCRIPTION

- Participation à une information collective et à un positionnement
- Inscription au plus tard 3 semaines avant le début de formation.

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Saint-Père-en-Retz —

www.mfr-stpere.org

20 rue du Prieuré
44320 Saint-Père-en-Retz
Tél 02 40 21 70 62

